

Ogooué-Ivindo/Département de l'Ivindo/Makokou/ Infrastructures sanitaires

# Emmanuel Issoze Ngondet inaugure le dispensaire d'Iyoko



Emmanuel Issoze Ngondet (centre) entouré de la députée et des autorités administratives de la province de l'Ogooué-Ivindo.



Photo de famille devant le nouveau dispensaire d'Iyoko.

**Benjamin EVINE-BINET**  
Makokou/Gabon

Conformément à leurs engagements d'il y a 5 ans, Emmanuel Issoze Ngondet et son ancienne colistière Irène Farelle Bal'abondhoume, épouse Kounde, députée du 1er siège de l'Ivindo, viennent d'inaugurer un dispensaire flambant neuf au quartier "Iyoko Ngotta", dans la commune de Makokou.

C'EST en présence du gou-

verneur de province, de la directrice et de l'inspecteur régional de santé Est, ainsi que de l'ensemble des autorités administratives, civiles et militaires, des élus locaux et nationaux, que Emmanuel Issoze Ngondet et son ancienne colistière, Irène Farelle Bal'abondhoume, épouse Kounde, députée siégeant du 1er siège de l'Ivindo, ont récemment dévoilé la pancarte et la plaque murale du dispensaire du quartier Iyoko. Synonyme d'inauguration de cette unité sanitaire.

Construite en matériaux durables, cette structure a pour vocation de répondre aux attentes, en matière de santé primaire, des populations des quartiers et des villages avoisinants. Lancés fin août 2014, les travaux de construction et d'ameublement du dispensaire d'Iyoko ont été entièrement pris en charge par le duo Issoze Ngondet - Bal'abondhoume, à hauteur d'une vingtaine de millions. Dans son adresse de circonstance, le maire de Ma-

kokou, Raymond Simangoye Toukou a reconnu à l'élú du 1er siège, son engagement à l'amélioration des conditions sociales des populations du canton Ntang-Louli et de la commune de Makokou. «De mémoire des citoyens de cette ville, c'est la première fois qu'un député réalise en un laps de temps, autant de projets au profit direct des populations. Soyez-en remercié», a dit M. Simangoye Toukou, à l'endroit du membre du gouvernement Et Félicité Mbeng Mban,

épouse Engone, directrice régionale de Santé de soutenir le caractère philanthropique de cet investissement. D'autant qu'il se situe dans un secteur social et humanitaire, où aucun intérêt pécuniaire n'est envisageable de la part des promoteurs. L'oratrice s'est engagée à mettre à disposition le personnel soignant, afin de rendre fonctionnel ce dispensaire. Non sans inviter les usagers à tout mettre en œuvre pour garder en état de propreté permanente la structure

et son environnement immédiat. Pour sa part, la députée du 1er siège de l'Ivindo, Irène Farelle Bal'abondhoume, s'adressant à Emmanuel Issoze a fait observer que « le dispensaire inauguré ce jour fait partie des priorités que vous avez établies durant les 5 années du présent mandat à l'Assemblée nationale». Le bâtiment comporte 4 salles (consultations, observation des malades, soins et dépôt pharmaceutique).

## Woleu Ntem/Département du Ntem/Bitam/Appui à l'éducation

# Du matériel informatique pour les lycées de la ville



Samuel Ngoua Ngou remettant symboliquement du matériel informatique au proviseur du lycée Simon Oyono Aba'a, Kisito Mezui M'Akwe.



Les élèves des lycées de Bitam et le matériel informatique offert.

**C.O.**  
Libreville/Gabon

LES lycées public Simon Oyono Aba'a, catholique Jésus Marie et évangélique Edzang Nkoulou de Bitam, viennent de bénéficier d'un important don de Samuel Ngoua Ngou, directeur de cabinet adjoint 2 du président de la République en matériel informatique. Un lot composé d'ordinateurs, photocopieurs, imprimantes et onduleurs, qui leur faisait cruellement défaut.

En présence du préfet du Ntem, Boniface Founguès,

du sous-préfet de Meyo Kyè, Mba Mengue, des proviseurs et autres responsables desdits établissements, ainsi que des auxiliaires de l'administration réunis dans la cour du lycée Simon Oyono Aba'a, le bienfaiteur, ancien élève de cet établissement, a justifié son geste par son souci d'encourager les lycéens de sa ville natale à réussir leurs études. Lors de son passage à Bitam, trois semaines auparavant, pour fêter le nouvel An avec les Bitamois et les notables du Ntem, M. Ngoua Ngou avait été saisi par un responsable éducatif de la zone nord, de ce

que le manque de matériel informatique ne leur facilite pas la tâche. Étant donné que tous les lycées de Bitam éprouvent le même besoin, «je me suis dit que même si je n'ai pas été à Jésus-Marie ou à Edzang Nkoulou, je sais que mes frères et sœurs qui sont là-bas aujourd'hui sont des grands serviteurs de l'Etat, et que ces trois lycées sont dans ma ville», a précisé Samuel Ngoua Ngou. Qui souhaite que tous les élèves réussissent dans leurs études. D'où sa décision de doter tous ces établissements d'un important lot de matériel d'informatique. Au

lieu de penser à son ancien lycée dont il a réhabilité les toitures des salles de classe en 2015. Le directeur de cabinet adjoint 2 du chef de l'Etat les a sensibilisés sur l'intérêt de sacrifier sa jeunesse aux études au lieu de se livrer à la sexualité. «Vous avez tout le temps pour cela. Mettez à profit vos études tant que vous êtes encore jeunes, afin d'honorer vos parents, vous-mêmes, Bitam, le Woleu Ntem et le Gabon notre pays», a-t-il conseillé. Leur promettant de revenir pour faire avec eux la fête de fin d'année uniquement avec ceux qui auront réussi à leurs examens.

Justifiant son geste, Ngoua Ngou a indiqué que «c'est le chef de l'Etat qui nous enseigne d'être solidaires, de savoir partager. Quand il nous donne, nous devons aussi donner (...). Si tous les enfants de Bitam pourraient se mettre ensemble pour régler les problèmes de notre ville, au lieu de penser d'abord à leurs carrières, on peut faire plus et mieux, au lieu de se glisser des peaux de banane sous les pieds». Dans cet élan, il a fustigé ceux qui promettent des nominations aux postes de responsabilité aux autres, alors que seul le chef de l'Etat en a le pouvoir.

Notons que durant ce séjour, le proviseur du lycée scientifique de Bitam, Eric Nguema Nguema, et le censeur Vie scolaire, Jean Blaise Mezui M'Eyalou ont aussi exposé à leur hôte les graves problèmes qui compromettent l'ouverture de leur établissement. Il s'agit, essentiellement, du non-déblocage du budget de fonctionnement, l'absence d'enseignants et du matériel pédagogique, du mauvais état de la route d'accès, de l'excentration du lycée, du manque d'eau et d'électricité (encore en connexion)...